

14 mar 2008 -22:00

Le Ministre De Gucht a rencontré Francis Deng de l'ONU

Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht a reçu aujourd'hui M. Francis DENG, Représentant spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide et des atrocités de masse.

Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht a reçu aujourd'hui M. Francis DENG, Représentant spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide et des atrocités de masse.

Karel De Gucht soutient les efforts du Représentant spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide Bruxelles, le 14 mars 2008 Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht a reçu aujourd'hui M. Francis DENG, Représentant spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide et des atrocités de masse. M. DENG est depuis avril 2007 le Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la prévention du génocide. Son mandat a été récemment renforcé: il a désormais rang de Secrétaire général adjoint, sa fonction s'exerce à temps plein et son mandat couvre également les atrocités de masse. Le Secrétaire général a par ailleurs décidé d'adjoindre à M. Deng un Conseiller spécial pour la responsabilité de protéger, Ed Luck. On se souvient que dans le prolongement des réflexions sur « le droit ou le devoir d'ingérence humanitaire », la Belgique avait oeuvré activement en vue de la reconnaissance internationale du concept de « responsabilité de protéger ». Avec le soutien de la Belgique, les Nations Unies ont enfin reconnu au Sommet de 2005 que la communauté internationale avait la responsabilité d'utiliser tous les moyens à sa disposition pour protéger des populations du génocide, du nettoyage ethnique, des crimes de guerre, et des crimes contre l'humanité, lorsqu'un gouvernement refuse ou se montre incapable de le faire. L'accent était mis sur la prévention, l'assistance et les mesures incitatives, l'usage de la force ne devant intervenir qu'en dernier recours. « La Belgique soutient pleinement votre mandat, qui est complexe et délicat. Si nous avons réussi dans notre ambition de voir la responsabilité de protéger reconnue sur la scène internationale, il nous faut être réaliste et pragmatique si nous voulons réussir ensemble à la mettre en oeuvre sur le terrain. Notre pays entend y contribuer » a déclaré le Ministre. La Belgique contribue à hauteur de 140.000 euros au « Global center for Responsibility to protect » de l'Université de New York ; celui-ci travaille en coopération avec M. Deng. Le Ministre De Gucht avait, au début de la crise interne au Kenya, encouragé M. Deng à s'impliquer activement, étant donné la dimension ethnique que prenaient les incidents violents se produisant dans le pays.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be